

DEC191611DR05

Décision portant nomination de Mme Audrey Montes aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7220 intitulée Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC181915DGDS en date du 21 décembre 2018 approuvant la prolongation de l'unité mixte de recherche n°7220 intitulée Institut des Sciences Sociales du Politique dont le directeur est M. Olivier Le Noe ;

Vu l'avis en conseil de laboratoire de l'UMR 7220 prévu en date du 08/07/2019 ;

Considérant que Mme Audrey Montes a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 2 au 4 avril (1^{ère} session) et du 13 au 15 mai 2019 (2^{ème} session) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Audrey Montes, Technicienne CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité de recherche n°7220 intitulée ISP, à compter du 16 mai 2019.

Mme Audrey Montes exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Audrey Montes est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 12 juin 2019

Le directeur de l'unité
Olivier Le Noe

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris
Nanterre (ou de son délégué)

